



FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES D'AVIRON
Ligue d'Ile de France - Comité Départemental d'Aviron de S & M
Société Nautique de Lagny
Fondée en 1905
Agrément N° AS77 890363 du 30 décembre 1989



Catégories	Années de naissance	Tarif Hors licence	Jours d'entraînement
Benjamins	2000 - 2001	115 euros	Mercredi et Samedi 13h30 – 15h00
Minimes	1998- 1999	130 euros	Mercredi et Samedi 14h45 – 17h00 Dimanche 9h00 – 12h00
Cadets	1996 - 1997	160 euros	Mercredi et Samedi 13h45 – 16h30 Dimanche 8h30 – 11h45 + une séance de renforcement musculaire en soirée à voir avec l'entraîneur
Juniors	1994 - 1995	175 euros	Mercredi et Samedi 15h00 – 18h00 Dimanche 9h45 – 12h45 + une séance de renforcement musculaire en soirée à voir avec l'entraîneur
Seniors compétition	1993 et avant	195 euros	Selon emploi du temps professionnel + une séance de renforcement musculaire en soirée à voir avec l'entraîneur
Loisirs		335 euros	Samedi et Dimanche matin 9h00 – 12h00 uniquement
Couple loisir		470 euros	Samedi et Dimanche matin 9h00 – 12h00 Le mardi après midi 14h 00 – 16h00 pour ceux ou celles qui ne peuvent pratiquer le W. E.
Ne rame qu'en bateau perso	+ garage : 225 euros	170 euros	Selon emploi du temps des encadrants SNL

Nouvel adhérent		Ancien adhérent	
Droits d'entrée	10 ou 60 euros		
Frais de licence	45 ou 90 euros (couple)	Frais de licence	45 ou 90 euros (couple)
Cotisation ** Voir tableau ci-dessus		Cotisation ** Voir tableau ci-dessus	
Vestiaire (facultatif)	27 euros	Vestiaire (facultatif)	27 euros
Abonnement journal (facultatif)	15 euros	Abonnement journal (facultatif)	15 euros
Combinaison (à prévoir pour les compétitions)	40 euros	Combinaison obligatoire pour compétiteur (à prévoir pour les compétitions)	40 euros
Assurance Maïf I.A sport+ (facultatif)	10,15 euros	Assurance Maïf I.A. sport+ (facultatif)	10,15 euros
Réduction Familiale		Réduction Familiale	
Garage A ou B (éventuellement)		Garage A ou B (éventuellement)	
Ristourne stage d'été	-20 ou – 60 euros		
TOTAL à payer par chèque à l'ordre de la "SNL" (ou chèques vacances)		TOTAL à payer par chèque à l'ordre de la SNL (ou chèques vacances)	

** Réductions pour les familles (même adresse) sur la cotisation, hors frais de licence : - 5% pour deux membres, - 10% pour 3 membres,...

Parrainage : Tout rameur « Parrain » recevra un avoir de 10 euros par filleul.

Pour les personnes de catégories : Junior, senior, loisir ayant effectué un stage d'été bénéficiera d'une réduction de 20 euros sur le droit d'entrée, et pour les catégories : Benjamin, Minime, Cadet 60 euros sur le total de l'inscription.

Pour les résidents de Lagny, l'abonnement au Journal de l'aviron est offert.

Il est possible de régler en plusieurs chèques sachant que les cotisations doivent être intégralement payées au 31 Décembre 2011.

En cas d'arrêt de la pratique de l'aviron, il n'y aura pas de remboursement de la cotisation en cours d'année.